

# Formation recyclage/expérimenté et tests CACES® R484 Ponts roulants et portiques

## Catégorie : 1

**Personnes concernées :** Toute personne expérimentée, appelée à manipuler un pont roulant ou un portique.

**Objectifs de la formation :** L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité. L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la conduite d'un pont roulant ou d'un portique en situation de travail, communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation, et lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques. Il devra maîtriser la conduite des ponts roulants et portiques conformément à la recommandation R484 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) et obtenir le CACES® R484 de la catégorie visée.

**Contexte :** Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084 et l'arrêté du 2 décembre 1998.

### PRÉREQUIS

Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées). Lire et comprendre le français. Posséder une expérience ou être titulaire d'un CAEUS, d'un CAAUES ou d'un CACES®R484 et de justifier d'une formation théorique et pratique avant le passage des tests CACES®.

### DURÉE

1 à 2 jours.  
Durée renouvellement : sur devis.

### FORMATEURS

Qualifiés et suivis selon le processus CityPro. Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaires d'une formation à la pédagogie.

### DISPOSITIFS DE SUIVI

Feuille d'émargement et attestation de stage.

### LIEU DE FORMATION

Au sein d'un centre CityPro ou dans l'entreprise du candidat si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation R484.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes. Organisation par ateliers pédagogiques. Plateau technique avec aire d'évolution et répondant aux exigences de la recommandation R484.

### VALIDATION DES ACQUIS

Pour obtenir le CACES®, le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques définies par la recommandation R484.

### DÉLAIS D'ACCÈS

Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre.

### MODALITÉS D'ACCÈS

Consultez la page centre sur le site city-pro.info.

### ACCESSIBILITÉ

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès du centre concernant l'accès à la formation visée.

### TARIFS ET FINANCEMENTS

En centre CityPro ou sur city-pro.info.

## CONTENU DE LA FORMATION

### FORMATION THÉORIQUE

- A - Connaissances générales,
- B - Technologie des ponts roulants et portiques,
- C - Les principaux types de ponts et portiques – Les catégories de CACES®,
- D - Notions élémentaires de physique,
- E - Capacité des ponts roulants et des portiques,
- F - Risques liés à l'utilisation des ponts roulants et des portiques,
- G - Exploitation des ponts roulants et portiques,
- H - Accessoires de levage et règles d'élingage,
- I - Vérifications d'usage des ponts roulants et des portiques.

### FORMATION PRATIQUE

- A - Prise de poste et vérification,
- B - Conduite et manœuvres,
- C - Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien – Maintenance.